

JOURNÉE

formation continue



lundi 22 juin 2026 | 13h30-18h15 | Uni Mail | Salle MS150

La profession d'avocat-e en 2026: Quo vadis?

Comme lors des dernières éditions de cette demi-journée de formation dédiée à la profession d'avocat-e organisée depuis 2018, le département de droit public de la Faculté de droit de l'Université de Genève a réuni plusieurs spécialistes pour traiter de questions choisies auxquelles les avocat-es doivent actuellement faire face: quelle est la portée de la nouvelle Convention du Conseil de l'Europe, quel est le rôle de l'éthique pour les avocats ou encore les questions qui se posent avec les changements d'Etude, la formation continue, le blanchiment d'argent, la victimisation secondaire ou encore la transition numérique de la justice. Les exposés des oratrices et des orateurs seront non seulement fondés sur l'analyse des derniers développements juridiques, mais tendront surtout à donner aux participant-es une approche pratique et actuelle des questions abordées.

Organisation

- **Stéphane Grodecki**, professeur titulaire à l'Université de Genève, avocat

Public

Avocat-es, magistrat-es, avocat-es-stagiaires, juristes

PROGRAMME

13h30	Accueil Stéphane Grodecki
13h35	Ouverture Daniel Kinzer, vice-bâtonnier de l'Ordre des avocats de Genève
13h45	La Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat-e: quelles perspectives pour la Suisse? Olivier Peter, avocat à Genève
14h15	L'éthique dans la profession d'avocat-e: quelle place a-t-elle? Tiffaine Stegmüller, docteure en droit, avocate à Lausanne, chargée de cours aux Universités de Lausanne, Fribourg et UniDistance
14h45	Le changement d'Étude et le conflit d'intérêts Saverio Lembo, avocat à Genève, membre du Conseil de l'Ordre des avocats de Genève
15h15	La formation continue des avocat-es Annette Micucci, avocate à Genève, spécialiste FSA droit de la famille, membre du Conseil de l'Ordre des avocats de Genève Benoit Chappuis, ancien professeur aux Universités de Genève et Fribourg
15h45	Pause
16h15	Regards croisés sur la provision et les honoraires face au risque de blanchiment d'argent Yves Bertossa, premier procureur à Genève Catherine Hohl-Chirazi, docteure en droit, avocate à Genève
16h45	Victimisation secondaire: quelle responsabilité pour l'avocat-e? Loïc Parein, docteur en droit, avocat à Lausanne, spécialiste FSA droit en pénal, chargé de cours à l'Université de Lausanne
17h15	Transition numérique de la justice: point de situation Patrick Becker, coprésident du comité de projet Justitia 4.0 et secrétaire général du Pouvoir judiciaire genevois
17h45	Jurisprudence récente Stéphane Grodecki, professeur à l'Université de Genève, avocat à Genève
18h15	Clôture

Après chaque intervention, une période allouée aux questions est prévue.

Prix CHF 140.- pour les avocat-es-stagiaires et les étudiant-es
CHF 190.- pour les autres participant-es
Le prix inclut la documentation qui sera envoyée exclusivement de manière électronique avant la journée.

Information | Inscription en ligne (avant le 10 juin 2026)

Antonietta.pitardi@unige.ch | www.unige.ch/formcont/cours/avocat

